



**PV NON-APPROUVÉ PROCÈS-VERBAL**

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 12 juin 2024, 19h15  
En présentiel à la bibliothèque de l'école

**Étaient présents :**

Véronique Bouchard	directrice
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent – président
Chantal Paquet	membre – service de garde
Geneviève Carle	membre – enseignante
Catherine Valcourt	membre – enseignante
Audrey Gauthier	membre – personnel de soutien
Mireille Picard	membre – professionnelle
Guy Labrecque	membre parent
Laura Maltais-Provençal	membre parent
Félix Dugas	membre parent
Anne-Sophie Mazerolle	membre parent - trésorière
Pierre-Luc Bourret	membre de la communauté – Scouts
Éric Robitaille	membre de la communauté

**Était absent :**

Madame Olfa Khemiri	membre parent – vice-présidente
---------------------	---------------------------------

## 1. OUVERTURE

### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du Conseil d'établissement 2023-2024 est ouverte à 19 h 16. Le quorum étant atteint, Monsieur Labrecque, assurant l'intérim, souhaite la bienvenue aux membres.

### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Labrecque présente l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Il suggère de déplacer le point 2.8 Fonds amassés – Fête de quartier avant l'adoption du procès-verbal, puisqu'un membre de la communauté est présent. Madame Maltais-Provençal souhaite ajouter le point Utilisation des écrans lors du service de garde.

<b>CE-016-23-24-063</b>	Sur la proposition de Madame Valcourt, le projet d'ordre du jour est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 1.3. Adoption du procès-verbal

Les erreurs ont été corrigées.

<b>CE-016-23-24-064</b>	Sur la proposition de Madame Valcourt, le procès-verbal du 22 mai 2024 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 1.4. Suivi au procès-verbal

Madame Bouchard explique que le programme Nager pour survivre n'aura pas lieu cette année étant donné les délais trop courts, mais que la demande pour l'an prochain est déjà faite. Madame Bouchard annonce que jeudi le 13 juin en après-midi aura lieu l'inauguration des murales.

### 1.5. Intervention du public

Monsieur Bourret informe les membres que les Scouts ont vécu une sortie à la Base Plein Air Ste-Foy et au Parc du Mont Wright, et que le camp se terminera le 21 juin prochain.

## 2. DÉCISION

### 2.1. Règles de fonctionnement du SDG

Madame Bouchard présente le document d'information générale concernant les règles de fonctionnement du service de garde. Madame Paquet indique que le 22 août sera une journée dédiée au personnel du service de garde pour de la formation, et que les journées pédagogiques pour les élèves seront les 23, 26, 27 et 28 août. Madame Paquet ajoute que les tarifs du SDG seront envoyés aux membres par courriel.

<b>CE-016-23-24-065</b>	Sur la proposition de Monsieur Dugas, les règles de fonctionnement du SDG sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 2.2. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Bouchard présente le canevas de plan de lutte du Ministère, qui doit désormais être utilisé. Madame Bouchard présente les changements observés depuis le dernier portrait réalisé. Monsieur Jahjah suggère que la P.A.S.S.E. soit envoyée à la maison à la fin de chaque étape même s'il n'y a aucun manquement. Madame Bouchard présente les résultats du sondage Bien-être 2023-2024. À ce sujet, Monsieur Jahjah suggère d'ajouter l'année scolaire du répondant dans les questions.

<b>CE-016-23-24-066</b>	Sur la proposition de Madame Gauthier, le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 2.3. Listes scolaires

Madame Bouchard présente les frais chargés aux parents pour 2024-2025 à la suite des trois soumissions effectuées. Les listes scolaires seront analysées par le Secrétariat général.

<b>CE-016-23-24-067</b>	Sur la proposition de Madame Paquet, les listes scolaires 2024-2025 sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 2.4. Bilan du plan d'action

Madame Bouchard présente le bilan du nouveau Plan d'action 2023-2024. Plusieurs membres souhaitent que la gestion du stress et de l'anxiété chez les élèves soit abordée l'an prochain, de même que la gestion de la victoire et de la défaite, suggérée par Monsieur Bourret. Madame Maltais-Provençal réitère son point

concernant l'importance des communications aux parents via l'info-parents ou les réseaux sociaux.

<b>CE-016-23-24-068</b>	Sur la proposition de Madame Carle, le bilan du Plan d'action 2023-2024 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

## **2.5. Rapport annuel du président du CÉ**

Monsieur Jahjah présente son bilan annuel.

<b>CE-016-23-24-069</b>	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, le rapport annuel du président du CÉ est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

## **2.6. Reddition de compte Plan de lutte 23-24**

Madame Bouchard présente le tableau des situations d'intimidation répertoriées. Monsieur Jahjah souligne l'appréciation des parents.

## **2.7. Budget du CÉ**

Madame Mazerolle a récolté les dépenses de tout le monde. Les chèques seront remis aux membres concernés.

## **2.8. Fonds amassés Fête de quartier**

Monsieur Robitaille, au nom du Groupe des voisins du quartier Sainte-Geneviève, résume la Fête des voisins qui s'est déroulée dans le stationnement de l'église le 1<sup>er</sup> juin dernier. Il annonce que les fonds amassés et remis à l'école totalisent 1410,35 \$. Il souligne la présence de plusieurs membres du personnel et souhaite, pour les éditions à venir, trouver un moyen d'impliquer davantage les familles et les enfants du quartier en partenariat avec l'école.

<b>CE-016-23-24-070</b>	Sur la proposition de Madame Carle, le montant de 1410,35 \$ remis par le Groupe des voisins du quartier Sainte-Geneviève est accepté. Ce montant sera appliqué aux factures scolaires (effets scolaires et activités éducatives) des familles ayant besoin de soutien financier. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3. INFORMATION**

#### **3.1. Information de la directrice**

Madame Bouchard présente une vidéo réalisée par l'Unité mixte de recherche Synergia qui a sélectionné une pratique inspirante par CSS. Madame Amélie Légaré, enseignante en maternelle 4 ans, a été sélectionnée pour sa pratique qui consiste en des visites à domicile chez ses futurs élèves quelques jours avant la rentrée scolaire. Madame Bouchard annonce que la dernière organisation scolaire sera dévoilée le 14 juin prochain. Madame Bouchard invite les membres au dévoilement des murales le 13 juin en après-midi.

#### **3.2. Information du personnel**

Madame Valcourt présente les activités spéciales qui seront vécues par les élèves avant les vacances. Madame Gauthier invite les membres à la pièce de théâtre du service de garde qui aura lieu le 13 juin. Madame Paquet fournit aux membres, à titre informatif, l'offre du SDG pour 2024-2025. Madame Paquet rappelle les règles de sécurité concernant le verrouillage des portes et l'entrée des élèves qui fréquentent le service de garde. Le fait que certains parents stationnent leur véhicule près des conteneurs à déchets au moment de reconduire leurs enfants préoccupe plusieurs membres.

#### **3.3. Information du Comité de parents**

Monsieur Jahjah résume la rencontre du dernier Comité de parents. Beaucoup d'élèves devront retourner à leur école d'attache. Les frais chargés aux parents étaient en point de discussion. Plusieurs CSS ont pris la décision de réintroduire les noix dans leurs écoles. À ce sujet, le CSSDD prendra une décision à la suite des recommandations de la Santé publique.

#### **3.4. Information de la présidence du CÉ**

Monsieur Jahjah remercie tous les membres de même que la direction pour leur implication cette année.

### **4. AUTRES SUJETS**

#### **4.1. Utilisation des écrans lors du SDG**

Madame Maltais-Provençale se questionne quant au visionnement récurrent de films et de vidéos lors du SDG. Madame Paquet explique que quelques films sont diffusés lors d'occasions spéciales et qu'ils sont inscrits à la programmation du SDG, qui est affichée dans l'école. Madame Paquet ne préconise pas le visionnement de vidéos et fera les rappels nécessaires auprès du personnel.

### **5. FERMETURE**

### 5.1. Date de la prochaine rencontre du CÉ

La prochaine rencontre du CÉ sera le 25 septembre 2024.

### 5.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 44.

<b>CE-016-23-24-000</b>	Sur la proposition de Madame Gauthier, l'ordre du jour étant écoulé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--



Karl-Alexandre Jahjah, président

Véronique Bouchard, Directrice